

## MOTION EXPRIMEE PAR LE COLLECTIF DES MAIRES CONTRE L'A24

Le collectif des Maires contre l'A24, rassemblé en réunion le samedi 13 mai 2006, a signé une motion s'opposant au principe de l'autoroute A24.

Croyant aux vertus de la concertation, le collectif des maires contre l'A24 ne comprend pas que les oppositions exprimées lors du débat public soient ignorées par le Maître d'ouvrage de cette infrastructure autoroutière.

En effet, l'utilité de l'A24 n'est pas définitivement démontrée. Dans sa fonction de desserte, les perspectives chiffrées montrent à l'heure actuelle que cette infrastructure aurait une intensité kilométrique inférieure à une route départementale. Pourquoi faire une autoroute ? Et à quel coût ?

L'efficacité du projet, en termes de circulation routière est douteuse. Pire, il y a risque d'aggravation des effets d'entonnoirs à l'approche de la métropole lilloise et de l'agglomération parisienne.

L'instauration d'un péage aurait pour conséquence la sous utilisation de cette infrastructure comme le montre les trafics des autoroutes A29 et A26.

Au niveau des poids lourds, la commission nationale du débat public conclut sur le faible impact des tracés à l'ouest de Lille. Pourquoi cet argument est-il ignoré ?

Le problème des tracés et de leurs débouchés en Belgique démontre le niveau insuffisant de concertation avec notre pays voisin et le risque de discordance importante entre nos deux pays.

Sur le plan de l'environnement, cette A24 aurait de fortes nuisances sur la qualité de l'air. Le trafic routier est d'ailleurs considéré selon l'AREMA comme la source majeure de pollution.

Au niveau de l'eau, l'unanimité est faite autour de la protection des champs captants. La meilleure façon de protéger nos ressources en eau n'est-elle pas de refuser qu'on les détruise ?

Au niveau du bruit, chacun s'accorde pour reconnaître les nuisances provoquées par une autoroute. Des protections phoniques sont certes utiles mais notoirement insuffisantes.

Au niveau des paysages et espaces ruraux, il est démontré que la création d'une infrastructure autoroutière entraîne une coupure et des perturbations qui contribueront à la disparition des milieux naturels, à leur morcellement ou à leur isolement entraînant une perte de biodiversité de la faune et la flore.

En matière de développement durable, il est évident que la création d'une autoroute n'apporte aucun progrès et que la recherche de modes alternatifs des déplacements reste aujourd'hui marginale. Peut-on se satisfaire de ce constat alors que l'occasion est donnée de faire un grand pas en avant ?

Pour tous ces arguments, le collectif des mairies contre l'A24 s'oppose à cette infrastructure en espérant que la raison l'emportera et que ce projet inutile, inefficace et inefficent sera abandonné.